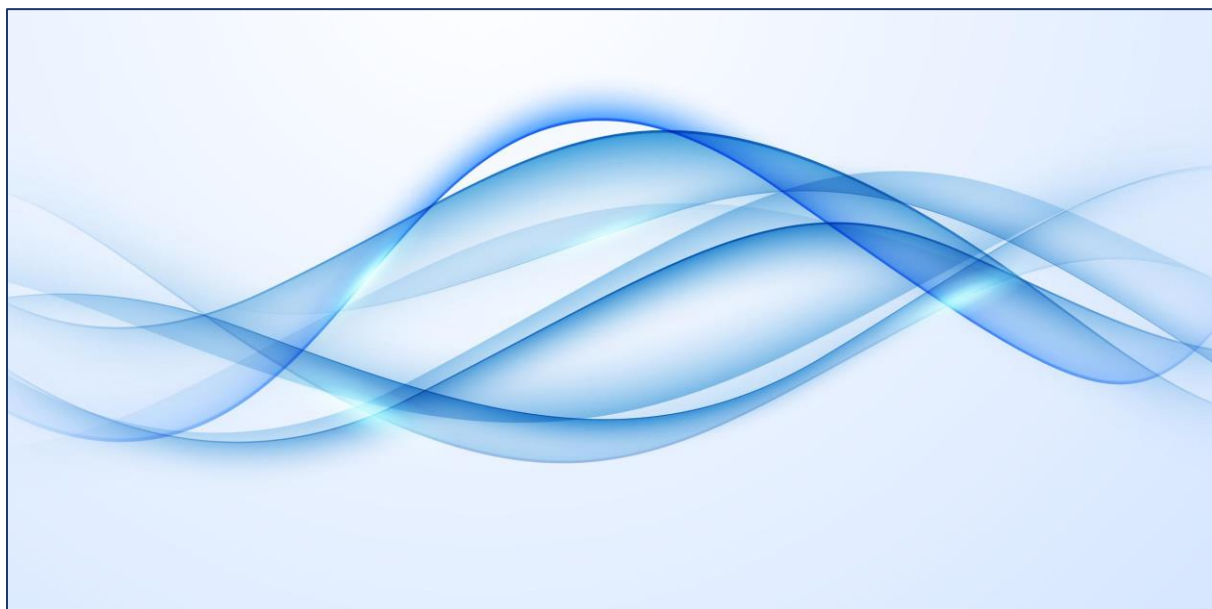


PROGRAMME ACADÉMIQUE DE FORMATION 2026-2027

DOCUMENTS ANNEXES



EAFC de LYON

Table des matières

1. ANNEXE A - TYPOLOGIE DES ACTIONS DE FORMATION.....	3
PARCOURS DE FORMATION.....	3
Module de formation.....	3
Module de transférabilité.....	3
Module de personnalisation	4
ACTIONS DE FORMATION HORS PARCOURS (ACTIONS DÉROGATOIRES).....	4
MODULES DE FORMATION (banque de modules)	5
LES ACTIONS DU PNF.....	5
2. ANNEXE B- FORMULAIRE DE SAISIE D'UNE ACTION DÉROGATOIRE OU D'UN MODULE DE FORMATION	6
3. ANNEXE C – FORMULAIRE DE SAISIE D'UN PARCOURS DE FORMATION.....	7
4. ANNEXE D – LISTE DES DOCUMENTS DE CADRAGE ET VADÉMÉCUMS EAFC ...	10

1. ANNEXE A - TYPOLOGIE DES ACTIONS DE FORMATION

PARCOURS DE FORMATION

Un parcours de formation répond à une logique structurée d'apprentissage.

- il fait l'objet d'une évaluation préalable des besoins,
- il poursuit **un ou plusieurs objectifs pédagogiques explicites** : « à l'issue du parcours, le participant sera en capacité de ... »,
- il combine des **apports théoriques et pratiques** visant une transformation des gestes professionnels,
- il intègre des mises en activité,
- il inclut un temps de **transférabilité** donnant lieu à l'élaboration d'un **livrable**,
- il prévoit une **évaluation des compétences** acquises en fin de parcours,
- il repose sur une **multimodalité** (présentiel, distanciel synchrone et asynchrone)
- il est **personnalisable** grâce à un module dédié.

La durée de la formation est adaptée aux objectifs du parcours.

Tout parcours doit comprendre :

- un à trois **modules de formation** visant chacun un objectif pédagogique explicite,
- un **module de transférabilité**,
- un **module de personnalisation**.

Chaque module peut être composé de **plusieurs sessions**.

Les préparations aux concours font l'objet d'un cadrage spécifique.

Module de formation

Ce type de module est dédié à l'apport de connaissances théoriques et pratiques et au développement de compétences professionnelles : appropriation des concepts, mises en situation, mises en activité, production de ressources...

Module de transférabilité

Ce module est présenté au démarrage du parcours, avec ses objectifs et modalités de fonctionnement.

Il vise à **faire évoluer les gestes professionnels** des participants en les engageant à **un retour réflexif sur leurs pratiques**, intégrant les apports des modules de formation et de personnalisation.

Il donne lieu à la production d'un livrable.

Le livrable associé :

- peut être individuel ou collectif,
- s'élabore progressivement tout au long du parcours pour s'enrichir des apports de la formation et du travail réflexif du stagiaire,
- témoigne de l'appropriation et du transfert des compétences,
- est déposé sur la plateforme magistère.

La transférabilité peut être accompagnée par le référent et doit comporter un ou plusieurs temps de travail en autonomie.

Module de personnalisation

Le principe du module de personnalisation et son fonctionnement sont présentés au démarrage du parcours.

Le module de personnalisation permet à chaque stagiaire d'adapter son parcours à ses besoins spécifiques.

Une liste indicative de modules de personnalisation est proposée dans tous les parcours. Le participant peut également consulter la banque de modules.

La demande de personnalisation est motivée par le stagiaire, éventuellement sur proposition de l'inspecteur ou du supérieur hiérarchique, puis validée par le référent. Ce module participe à la responsabilisation de chaque stagiaire dans son parcours de développement professionnel.

ACTIONS DE FORMATION HORS PARCOURS (ACTIONS DÉROGATOIRES)

Les actions de formation hors parcours, proposées à titre dérogatoire, peuvent être mises en œuvre sans module de transférabilité ni personnalisation. Il s'agit principalement des :

- préparations à une certification ou habilitation,
- journées événementielles ou séminaires,
- conférences ouvertes à un public élargi,

- accompagnements collectifs (co-développement, analyse de la pratique professionnelle...).

MODULES DE FORMATION (banque de modules)

Les modules de formation constituant la banque de modules seront proposés en modules de personnalisation aux participants inscrits sur un parcours de formation.

Certains de ces modules pourront être fléchés et conseillés par les pilotes de parcours dès le lancement du parcours.

L'inscription sur ces modules se fera *via* une session à pré-inscription. Le module sera mis en œuvre s'il recueille au moins 15 candidatures validées par les supérieurs hiérarchiques de participants inscrits sur un parcours de formation.

LES ACTIONS DU PNF

Les actions relevant du Plan National de Formation (PNF) sont pilotées au niveau national et visent à accompagner les grandes priorités éducatives définies par le ministère.

À la réception du courrier d'information, l'EAFC constitue une délégation académique, en lien avec les pilotes et référents concernés, en tenant compte :

- du nombre de places allouées par le ministère,
- des contraintes budgétaires propres à l'académie.

Après validation des candidatures par la DGESCO, l'EAFC procède à l'édition des ordres de mission et assure la prise en charge des frais de transport et d'hébergement, conformément aux règles en vigueur.

2. ANNEXE B– FORMULAIRE DE SAISIE D'UNE ACTION DÉROGATOIRE OU D'UN MODULE DE FORMATION

Action dérogatoire ou module de formation

Offreur :	
Fonction :	
Courriel :	

Informations à saisir	
Type d'offre	Action dérogatoire ou module de formation
Libellé de l'action	
Type de candidature	Public désigné ou public volontaire
Objectifs pédagogiques	
Description du contenu	
Public cible	
Niveau de mise en œuvre	Niveau territorial de déploiement (académie, département, bassin, circonscription, école-établissement-service)
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	
Nombre prévisionnel de groupes	
Nombre de stagiaires par groupe	
Coûts liés à la formation (en €)	Hors rémunération en heures de vacation
Nature des coûts	Rémunération sur facture, location de salle, frais de transport et/ou d'hébergement hors académie...

3. ANNEXE C – FORMULAIRE DE SAISIE D'UN PARCOURS DE FORMATION

	Parcours de formation
--	-----------------------

Offreur :	
Fonction :	
Courriel :	

Informations à saisir	
Libellé du parcours	
Type de candidature	<i>Public désigné ou public volontaire</i>
Choix de la campagne	<i>1^{ère} campagne d'inscription (septembre) ou 2^e campagne d'inscription (janvier)</i>
Objectifs pédagogiques	
Description du contenu	
Accroche	<i>Facultatif</i>
Public cible	
Niveau de mise en œuvre	<i>Niveau territorial de déploiement (académie, département, bassin, circonscription, école-établissement-service)</i>
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	
Nombre prévisionnel de groupes	
Nombre de stagiaires par groupe	
Coûts liés à la formation (en €)	<i>Hors rémunération en heures de vacation</i>
Nature des coûts	<i>Rémunération sur facture, location de salle, frais de transport et/ou d'hébergement hors académie...</i>

Détails du parcours	
Informations concernant le module de formation 1	
Libellé	

Objectifs pédagogiques	
Contenu	
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	

Informations concernant le module de formation 2	
Libellé	
Objectifs pédagogiques	
Contenu	
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	

Informations concernant le module de formation 3	
Libellé	
Objectifs pédagogiques	
Contenu	
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	

Informations concernant le module de transférabilité	
Exemples de livrables attendus	
Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	

Informations concernant le module de personnalisation	
Libellé	<i>A compléter uniquement si le module de personnalisation a été conçu par le concepteur en lien avec le parcours</i>
Objectifs	
Contenu	

Durée en présentiel (en h)	
Durée en distanciel synchrone (en h)	
Durée en distanciel asynchrone (en h)	
et/ou	
Autres propositions de personnalisation	<i>Modules repérés dans la banque de modules</i> <i>Parcours Magistère</i> <i>Auto-formation</i>

4. ANNEXE D – LISTE DES DOCUMENTS DE CADRAGE ET VADÉMÉCUMS EAFC

- Vadémécum du concepteur de parcours
- Vadémécum du référent de parcours
- Infographie Choix des modalités de formation
- Document de cadrage de la banque de modules
- Document de cadrage des modules de personnalisation
- Tutoriels Sofia-FMO (participant, formateur, pilote, émargement dématérialisé)
- Document de cadrage des parcours Collectifs et territoires apprenants
- Document de cadrage des préparations concours enseignants